

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DU JURA

COMMUNE DE RAHON

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 juillet 2024

Quorum : 8

Ouverture de séance : 20h30

Levée de séance : 21h55

Membres présents : Mmes et MM. BOURGES Jean-Marc, CAMUZET Frédéric, CÉCINAS Quentin, GINDRE Dorine, GROJEAN Olivier, JACQUOT Tania, LAIBE Martine, LAVRUT Madeline, LOLLIOT Jean-Pierre, MERCET Daniel, PATENAT Pascal, PUSSET Bernard, RACLOT Virginie.

Membre représenté : M. BONGAIN Cédric représenté par M. BOURGES Jean Marc

Président de séance : M. PUSSET Bernard.

Secrétaires de séance : MM. BOURGES Jean-Marc, LOLLIOT Jean-Pierre

Ordre du jour :

- Approbation du CR du 26 juin 2024
- Réfection de la porte de l'église
- Adhésion au SIDEC
- Mise en conformité coffret électrique place du village
- Vol et dégradation dans les salles communales
- Réfection terrain multisports
- Avancement travaux école
- Personnels du périscolaire
- Absence secrétaire de mairie
- Questions diverses

I. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 juin 2024

M. le Maire invite l'assemblée à exprimer ses remarques et/ou questions et à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 26 juin 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 26 juin 2024.

II. Réfection de la porte de l'église

M. le Maire rappelle qu'il y a eu quelques problèmes avec le système de commande des cloches (Sonneries à des heures intempestives). La société PRETRE a changé le système complet (1 654.80 €)

M. le Maire rappelle que nous avons fait refaire le jet d'eau de la porte principale de l'église (300 €). La lasure est en très mauvais état. La DRAC conseille de mettre une peinture microporeuse sombre (Gris sombre, brun ou rouge sang de bœuf). Avant de repeindre, le ponçage ne suffit pas, il faut la décaper avec un aérogommage pour ramener au bois. Le devis comprend la grande porte de l'église et la porte du clocher.

Nous avons un devis d'aérogommage (1 000 €) et mise en peinture (2 712 €).
Il faudra établir une demande préalable auprès de la DDT et l'ABF.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE** de faire repeindre la porte de l'église en marron
- **AUTORISE** le Maire à signer les devis et tous les documents nécessaires

III. Adhésion au SIDEC

M. le Maire rappelle que le SIDEC qui gère notre outil informatique. Nous faisons souvent appel à leurs services. La commune de Rahon a une convention avec la DITIC (Direction Informatique et Technologies de l'Information et de Communication) du SIDEC. (Coût environ 2 500 €). Nous devons la renouveler.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ACCEPTE** de renouveler la convention avec la DITIC du SIDEC
- **AUTORISE** le Maire à signer les devis et tous les documents nécessaires

IV. Mise en conformité coffret électrique place du village

M. le Maire, rappelle qu'il y a un coffret électrique sur la place du village qui doit être mis aux normes et ajouter quelques prises.

Nous avons un devis de la société COYER pour 3 172.79 €HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE** d'accepter le devis de la société COYER en retirant la ligne triphasé
- **AUTORISE** le Maire à signer les devis et tous les documents nécessaires

V. Vols et dégradations dans les salles communales

M. le Maire rappelle que la commune de Rahon a subi dans la nuit du 30 juin au 1^{er} juillet des vols et dégradations dans les salles communales. 7 portes fracturées, vol d'un aspirateur, d'un four à micro-ondes, d'un cafetière, etc.....

Coût des réparations des portes (10 865 € HT)

Une plainte a été déposée en gendarmerie et une déclaration de sinistre à l'assurance. Nous attendons le retour de l'assurance.

VI. Réfection terrain multisports

M. le Maire rappelle que le sol du terrain multi sports à proximité des salles polyvalentes de dégrade. De l'herbe a poussé dans les fissures. Nous avons fait purger ces fissures et regarnir d'enrobé liquide. Il reste une passe à faire pour boucher totalement les fissures. Actuellement, il y a deux terrains de tennis qui ne sont jamais occupés les deux. Nous proposons de faire un terrain de volet et un terrain de tennis. Nous allons faire repeindre les lignes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ACCEPTE** de transformer un terrain de tennis en terrain de volley.
- **AUTORISE** le Maire à signer les devis et tous les documents nécessaires

VII. Avancement travaux de l'école

M. le Maire rappelle qu'en accord avec les deux autres municipalités du RPC, nous rafraichissons deux classes. Les travaux devraient être terminés la semaine prochaine. Il restera les aménagements qui seront assurés par nos employés municipaux.

Le tilleul au milieu de la cour de l'école prend beaucoup d'ampleur. Ses racines soulèvent l'enrobé et cela devient dangereux pour les enfants. Nous avons vu pour retirer l'enrobé sur quatre mètres de diamètre pour libérer les racines et installer un banc de forme octogonale qui ceinturerait l'espace libéré. Nous avons fait réaliser un devis à la métallerie LAGALICE à Parcey (2 385 € HT). Ces travaux sont à la charge de la commune de Rahon.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de reporter ce point à un prochain conseil municipal.

VIII. Personnels du périscolaire

M. le Maire rappelle que :

- Mme Patricia VACELET est arrivée au terme du renouvellement de son contrat. En accord avec le conseil Départemental, nous recrutons Mme Anne Marie LAFAY en contrat aidé pour 20 heures par semaine pour le périscolaire.
- Mmes Colette BONGAIN et Christiane MERCET ont souhaité arrêter leur prestation en cas de besoin à la cantine le midi. C'est Mme Aurélie DUPARET qui assurera le service le midi en cas de besoin.

IX. Absence secrétaire de mairie

M. le Maire rappelle que la secrétaire de mairie est absente depuis le 25 avril avec 3 congés maladie successifs. Elle est arrêtée jusqu'au 9 août inclus. La communauté de communes de la Plaine Jurassienne a mis une secrétaire à disposition pour 2 demi-journées par semaine. 2 autres secrétaires viennent de temps à autres compléter ce temps partiel. C'est un peu galère au niveau du suivi des dossiers.

X. Questions diverses

Tondeuse autoportée :

M. le Maire rappelle que la tondeuse autoportée devrait être livrée la semaine prochaine et la formation aux agents communaux assurée le jour de la livraison.

Travaux aux vestiaires du stade :

Comme convenu au dernier conseil municipal, des membres de l'équipe de football ont commencé les travaux de rénovation des vestiaires. Les sols et la faïence des douches devraient être terminés pour la reprise du championnat.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu lundi 30 septembre 2024 à 20h30.

Le Maire,
Bernard PUSSET

